



## **Projet d'Appui au système de protection des enfants travailleurs domestiques (PASYPETRAD)**

**Burundi, Provinces de Bujumbura  
Mairie, Kayanza, Ngozi**

*Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de GIRIYUJA et de l'AVSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne*

---

## Index

<b>0. INTRODUCTION .....</b>	
<b>1. CONTEXTE GENERAL.....</b>	
<b>2. SITUATION DU TRAVAIL DES ENFANTS AU BURUNDI.....</b>	
<b>3. LE PROJET.....</b>	
<b>4. RESULTATS DU PROJET.....</b>	
<b>5. VALEUR AJOUTÉE DU PROJET ET LA STRATÉGIE DE.....</b>	
<b>PÉRENNISATION DES ACTIVITÉS.....</b>	
<b>6. HISTOIRES DE SUCCÈS DU PROJET.....</b>	
<b>7. RECOMMANDATIONS.....</b>	



---

## 0. INTRODUCTION

AVSI Burundi en consortium avec l'association locale GIRIYUJA, sur un financement de l'Union Européenne, exécutent dans les provinces de Bujumbura Mairie, Kayanza et Ngozi, un projet d'appui au système de protection des enfants travailleurs domestiques depuis Décembre 2013.

Cette collaboration est appréciée tant du côté des bénéficiaires, de la société civile et du côté du bailleur (la Délégation de l'Union Européenne au Burundi) car elle favorise le renforcement des organisations locales, la pérennité des activités du projet même après le financement.

---

## 1. CONTEXTE GENERAL

Selon une étude récente de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), l'Afrique Subsaharienne continue d'être la région avec un taux le plus élevé des enfants travailleurs (59 millions sur un total de 168 millions dans le monde). Ces millions d'enfants travailleurs sont âgés de 5 à 17 ans, et parmi eux 120 millions ont moins de 14 ans et la plupart sont des filles. Tous ces enfants sont privés de leur enfance, santé, éducation, et ils sont condamnés à une vie de pauvreté. Ils ne savent pas ce que signifie jouer avec leurs pairs, d'avoir quelqu'un pour prendre soin d'eux et les traiter avec dignité et dans le respect de leurs droits fondamentaux. Non plus, ils ne perçoivent qu'ils font partie de la nouvelle génération appelée à construire leur société et prendre soin de l'ensemble de la planète et sa population.

Il est également important de noter que l'objectif 8.7 des ODD des Nations Unies appelle tous les pays de la planète à éradiquer le travail des enfants d'ici à 2025. Plus explicitement, le point 8.7 dit: «Prendre des mesures immédiates et efficaces pour interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, supprimer le travail forcé et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats ».

Tout travail fait par les enfants ne devrait pas être classé comme le travail des enfants qui doit être éliminé. La participation des enfants et adolescents à des travaux qui ne nuisent pas à leur santé et à leur développement personnel ou les travaux n'interférant pas avec leur scolarité, est généralement considérée comme étant quelque chose de positif. Cela inclut des activités telles que l'aide à leurs parents autour de la maison, dans une entreprise familiale ou gagner de l'argent de poche en dehors des heures scolaires et pendant les vacances scolaires. Ces types d'activités contribuent au développement des enfants et au bien-être de leurs familles; ils leur fournissent des compétences et de l'expérience, et les préparent à devenir des membres productifs de la société pendant leur vie d'adulte.

Le terme «travail des enfants» se réfère au travail qui:

- est mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereux et néfaste pour les enfants ;
- interfère avec leur scolarité en :
  - les privant de la possibilité de fréquenter l'école ;
  - les obligeant à quitter l'école prématurément ;

- les obligeant à tenter de combiner l'école avec beaucoup de travail de longues heures.

Dans ses formes les plus extrêmes, le travail des enfants concerne les enfants en esclavage, séparés de leurs familles, exposés à des risques et des maladies graves et / ou livrés à eux-mêmes dans les rues des grandes villes - souvent à un âge très précoce. L'appellation des formes particulières de travail comme « travail des enfants » dépendra de l'âge de l'enfant, du type et des heures de travail effectuées, des conditions dans lesquelles le travail est exécuté et des objectifs poursuivis par les différents pays. La réponse varie d'un pays à l'autre, mais aussi des secteurs au sein des pays.

Au niveau mondial, le taux du travail domestique des enfants s'élève à 6,9% ; cela signifie qu'aujourd'hui, 11.592.000 enfants sont toujours privés de leurs droits fondamentaux et de leur dignité parce qu'ils sont utilisés dans le travail des enfants.

Le projet présenté a été réalisé au Burundi grâce aux fonds de l'Union Européenne, et a été mis en œuvre conformément aux lignes directrices de l'Union Européenne pour la Promotion et la Protection des Droits de l'Enfant.

### Références

UNICEF: [http://www.unicef.org/protection/57929\\_child\\_labour.html](http://www.unicef.org/protection/57929_child_labour.html) (consulté le 21 Décembre 2015)

ILO: <http://www.ilo.org/ipec/facts/lang--en/index.htm> (consulté le 21 décembre 2015)

<http://www.ilo.org/global/topics/child-labour/lang--en/index.htm> (consulté le 21 décembre 2015)

SDGs: <https://sustainabledevelopment.un.org/sdg8>

UE: <http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/16031.07.pdf>

---

## 2. SITUATION DU TRAVAIL DES ENFANTS AU BURUNDI

Au Burundi, l'utilisation des **enfants travailleurs domestiques**, filles ou garçons, est fréquente surtout en milieux urbains. Ils proviennent de la campagne dans le cadre de l'exode rural. Ils ont l'intention de mener une vie plus aisée à la ville plus qu'à la campagne d'une part. D'autre part, des jeunes venant de familles rurales pauvres qui n'ont plus les moyens de subvenir à leur subsistance et leur scolarisation arrivent en ville pour y chercher fortune. Il y en a qui ne trouvent pas immédiatement du travail domestique, et qui deviennent du coup des enfants de la rue. Ceux qui sont embauchés comme des domestiques subissent pour la plupart des abus de la part de leurs employeurs par :

- o Violences physiques (bastonnades, brûlure...)
- o Violences psychologiques
- o Souvent, les filles sont engrossées par leurs employeurs



- Chassés sans être payés

En dehors du travail domestique, on constate que les enfants sont utilisés dans d'autres secteurs d'activités tels que **l'agriculture, les mines et carrières, le transport, l'hôtellerie, la restauration, le bistrot, le commerce informel, l'artisanat industriel, etc.** La communauté internationale reconnaît que ce genre **d'activité constitue** une entrave au développement harmonieux de l'enfant, raison pour laquelle elle s'est mobilisée pour mener une lutte contre le travail des enfants en général. C'est ainsi que le Burundi s'est joint aux autres nations en ratifiant **les conventions 138 et 182 de l'OIT**. Respectivement sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et sur les pires formes de Travail des enfants.

Il a ainsi pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour la protection des droits et la dignité de la personne humaine, plus particulièrement ceux des personnes vulnérables, en l'occurrence les enfants, en luttant notamment contre les pires formes du travail auxquelles ils sont soumis.

Le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi a réalisé une enquête sur le travail des enfants dans quatre villes qui sont Bujumbura Mairie, Gitega, Ngozi et Rumonge, en mars 2014. Les résultats de cette enquête montrent que, sur 722 travailleurs domestiques touchés par l'enquête :

- 33 % (225) sont des enfants travailleurs domestiques de moins de 18 ans.
- Parmi eux 39,6% (88) sont des garçons
- 60,4% (137) sont des filles.
- Sur base des résultats de cette enquête, on estime que dans ces quatre villes, il existe

un total de **19 031 enfants travailleurs domestiques**, dont 13 239 filles (69,5%) et 5 792 garçons (30,4%).

---

### 3. LE PROJET

**Objectif global :** Contribuer à la mise en place de dispositifs de prévention, de protection et de formations adéquats en faveur des enfants travailleurs domestiques.

**Objectifs spécifiques :**

**OS1 :** Augmenter dans trois provinces la connaissance du phénomène des enfants travailleurs domestiques, pour prévenir les exploitations économiques et la



maltraitance et les abus au niveau des ménages.

**OS2** : Assurer des services de protection, de formation, d'aide légale et d'épanouissement pour les enfants domestiques.

**OS3** : Faire un plaidoyer au niveau de pouvoirs publics en vue de mettre en place de système de protection des enfants travailleurs.

**Groupe(s) cible(s)**: **450** enfants travailleurs domestiques (300 de Bujumbura, 75 à Kayanza, 75 à Ngozi), **150** enfants en situation de rue ayant fait le travail domestique, **45** enfants travailleurs domestiques abusés, **144** Comités Collinaires de Protection de l'Enfant, **4** bureaux d'écoute et d'orientation des enfants travailleurs domestiques.

**Lieu(x) de l'action**: Burundi : Provinces de Bujumbura Mairie, Kayanza, Ngozi.

**ONG chef de file**: GIRIYUJA, AVSI est partenaire

**Durée totale de l'action** : 24 mois – du 15 Décembre 2013 au 15 Décembre 2015.

**Financement** : le financement de ce projet rentre dans la ligne de l'appui de la société civile de l'Union Européenne et la valeur totale est de 319.844 EURO.

#### 4. RESULTATS DU PROJET

Le projet vise à contribuer à la mise en place de dispositifs de prévention, de protection et de formations adéquats en faveur des enfants travailleurs domestiques grâce au renforcement des ANE locaux (Comités collinaires de Protection de l'Enfant, CPE) et avec des actions directes sur les enfants.



Nous présentons les résultats du projet par rapport aux axes d'interventions :

##### **Axe 1 : Prévention du travail des enfants.**

- **12 séances de sensibilisation** communautaire sur les conséquences du travail domestique des mineurs à travers des spots radiodiffusés et des théâtres interactifs ont été réalisées.
- **24 spots radio + 34 représentations théâtrales** sur la problématique des enfants travailleurs domestiques.
- **333 Comités collinaires de Protection de l'Enfant, CPE**, ont été formés sur le module harmonisé des CPE, sur les outils de rapportage et sur le

livret de poche, outil de protection et de prévention du phénomène du travail des enfants.

**Axe 2 : Services directs aux enfants travailleurs domestiques.**

- **218 Enfants travailleurs domestiques ont été réinsérés à l'école** et la réintégration urgente de 5 ETDs abusés et rejetés dans la rue par leurs employeurs.
- **102 séances de jeux** récréatifs et d'animations socio-culturelles ont été menées. En marge de ces jeux récréatifs, des sensibilisations sur les droits de l'enfant, l'hygiène corporelle et d'autres thèmes ont été abordés.
- **34 ETDs** qui ont dépassé l'âge scolaire en fonction de leurs choix ont fait la formation professionnelle: 5 ETDs (cuisine), 12 ETDs (alphabétisation), 8 ETDs (mécanique automobile) et 9 ETDs (coupe couture).
- **163 ETDs** ont reçu des services d'accueil, d'écoute et d'orientation dans les bureaux d'accueil du Centre MEO, qui propose des activités éducatives, récréatives et culturelles pour les enfants des quartiers Nord de la capitale et dans le bureau de Kayanza.
- **150 ETDs** écoutés au centre Kabondo et **143** à Kayanza et Ngozi
- **4 cas référés** chez la juriste du centre MEO et qui fait partie de l'AFJB (Association des Femmes Juristes du Burundi) pour des cas de recherche de la paternité. **5 cas référés à l'avocat du projet en Mairie de Bujumbura**
- **160 participants** ont pris part dans deux ateliers de sensibilisation sur les PFTE (Pires Formes de Travail des Enfants) organisés à l'intention des employeurs, des intervenants dans la protection de l'enfant et des autorités administratives.
- **8 séances** de causerie-débat sur les droits de l'enfant ont été organisées à l'intention des parents. Les échanges ont porté sur la scolarisation des enfants. Force est de constater que les parents comprennent de plus en plus l'importance d'envoyer les enfants à l'école.
- **100 enfants** travailleurs domestiques ont participé activement à la journée internationale de lutte contre le travail des enfants en 2014.



## 5. VALEUR AJOUTÉE DU PROJET ET LA STRATÉGIE DE PÉRENNISATION DES ACTIVITÉS

Les séances qui ont été organisées pour les ETDs visent non seulement à donner aux enfants qui travaillent des connaissances de base et des compétences pratiques, mais aussi à faire en sorte qu'ils aient des contacts avec le monde extérieur et qu'ils gagnent confiance en eux et augmentent leur estime de soi.

Les causeries ont été organisées à Ngozi, Kayanza et Bujumbura dans le but d'amorcer le processus de changement de comportement de la communauté et surtout les patrons des ménages pour prévenir les exploitations économiques, la maltraitance et les abus au niveau des ménages. A chaque causerie-débat, une personne-ressource du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité sociale était présente.

Comme impact, aujourd'hui, les autorités administratives, les employeurs, les parents des ETDs réintégrés et les intervenants en matière de protection de l'enfant dans notre zone d'intervention possèdent des notions en rapport avec les instruments nationaux et internationaux sur le travail des enfants et ses pires formes, et ils ont été sensibilisés sur les conséquences des pires formes du travail des enfants.

Certains employeurs n'avaient pas l'idée des pires formes du travail des enfants, d'autres croyaient qu'en utilisant un enfant pauvre dans les ménages est pour l'aider, et d'autres disaient encore qu'ils utilisent les enfants parce qu'ils sont moins chers et eux-mêmes sont des petits fonctionnaires avec un petit salaire. Après les débats, la majorité devient sensible à la question de la lutte contre le travail des enfants.

Dans le cadre de l'Année Européenne du Développement le 3 juillet 2015, le projet a été présenté à l'Infopoint d'Europeaid à Bruxelles : [https://ec.europa.eu/europeaid/lunch-time-conference-child-domestic-workers-africa-between-exploitation-and-injustice-glimmer-hope\\_en](https://ec.europa.eu/europeaid/lunch-time-conference-child-domestic-workers-africa-between-exploitation-and-injustice-glimmer-hope_en). Cette présentation a pu donner de la visibilité à la thématique du travail des enfants domestiques au Burundi, mais aussi elle nous a permis de développer des liens avec des autres organisations qui travaillent dans le secteur.

## 6. HISTOIRES DE SUCCÈS DU PROJET

### PONTIEN NAHAYO

Pontien est un jeune garçon de 17 ans. Un 3ème né dans une famille de 5 enfants, il est de la commune de Marangara, province de Ngozi. Il a perdu sa mère à un jeune âge, puis il a été maltraité par sa marâtre. A cause de la pauvreté, les conditions dans lesquelles il vivait et les menaces qu'il recevait de sa marâtre, il a décidé d'abandonner l'école et de quitter la maison pour la ville dans l'espoir d'y trouver un travail domestique afin qu'il puisse répondre aux besoins de ses frères et sœurs et d'aider





son père, même s'il n'a pas pu le protéger de la maltraitance de la part de sa marâtre.

Au Burundi, c'est un phénomène très fréquent que les jeunes filles et garçons, pour de nombreuses raisons, quittent leurs maisons et vont vers les grandes villes dans l'espoir d'obtenir un travail. Beaucoup d'entre eux sont des jeunes de 12 ans ou même encore plus jeunes. Ils abandonnent l'école lorsqu'ils sont encore à l'école primaire ou secondaire, et Pontien est l'un d'entre eux.

Le plus souvent, les raisons de ce phénomène sont notamment la pauvreté, les problèmes familiaux, les conditions de vie, l'influence des autres enfants qui ont du travail en ville, ou ils sont orphelins, etc.

Un jour, Pontien a remarqué une pancarte du projet PASYPETRAD et il s'est intéressé à connaître les services offerts par le projet. Il a participé à une séance d'écoute et d'orientation qui était organisée par un travailleur social au Centre MEO Lino Lava, puis il est entré dans le programme et est devenu un ami du Centre. Sa vie a changé depuis, et il participe à toutes les activités organisées par le centre. Il aime jouer au football et autres jeux avec les autres enfants. A l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants célébrée le 12 juin de chaque année, Pontien et ses amis ont produit une chanson dans laquelle ils décrivent toutes les difficultés qu'ils rencontrent dans ce genre de travail. Le projet a financé la production et l'enregistrement de la chanson qui a été diffusée pendant la journée internationale contre le travail des enfants. La chanson a été appréciée par le public et certains employeurs. Les CD de la chanson ont été distribués et la chanson a été diffusée sur plusieurs radios au Burundi.



En juillet 2014, une séance de counseling et d'orientation a été organisée au Centre Meo Lino Lava et de nombreux enfants travailleurs ont participé à la session - Pontien était l'un d'eux. Ensuite, le travailleur social leur a présenté les avantages du projet et les a encouragés à retourner à l'école. Le projet octroie des kits scolaires tels que les cahiers, les uniformes, les frais de scolarité, etc. C'est à ce moment que Pontien et d'autres enfants ont décidé de retourner à l'école. Mais pour lui, il ne savait pas encore où il pourrait vivre pendant ses études car il ne voulait pas retourner à son domicile à cause de sa marâtre. Un travailleur social l'a écouté, conseillé et accompagné dans le processus de recherche d'un hébergement. Sa tante vivant dans une autre commune a ensuite été approchée, et on lui a demandé si elle pouvait lui donner une place s'il était pris en charge par le projet. Elle a accepté et Pontien a ensuite retourné à l'école depuis le mois de septembre 2014.

Pendant ce processus, son employeur n'a pas facilité la descente à l'intérieur du pays. Pontien a donc décidé de renoncer à son salaire car il ne pouvait pas avoir

l'autorisation de son employeur. Le processus d'inscription s'est compliqué, et obtenir tous les documents requis de son ancienne école a été difficile à cause de la longue distance entre Bujumbura et Ngozi, mais il a persévéré jusqu'à ce qu'il ait été accepté au Lycée Marangara, en 8<sup>e</sup> année.

Il est maintenant très heureux qu'il a pu retourner à l'école et il travaille très bien en classe. Au premier trimestre, juste à son retour à l'école depuis 3 ans, il a été le 3<sup>e</sup> de sa classe parmi les 65 élèves – ce qui est très encourageant.



### **HAKIZIMANA ETIENNE**

Il s'appelle Hakizimana Etienne, âgé de 15 ans originaire de la province Muranyva, enfant travailleur domestique en commune Kanyosha il a subi les violences physiques jusqu'à ce qu'il soit brûlé par son patron l'accusant de lui avoir volé son vélo. L'existence du projet a sauvé la vie de ce jeune garçon qui n'avait personne pour supporter le coût de ses soins de santé. Ainsi donc le projet a dû payer plus de trois millions de francs Bu pour couvrir les soins de santé, et l'auteur a été traduit en justice pour être puni conformément à la loi. A la sortie de l'hôpital, son père a vivement remercié le projet et l'enfant a réintégré sa famille.

Soulignons en fin que son cas avait été référé au centre Kabondo par les autorités locales et l'entourage qui étaient au courant de l'existence du projet via les spots radio et les ateliers de sensibilisations.

*Traduction en Français de la chanson produite et réalisée par les enfants travailleurs domestiques bénéficiaires du projet PASYPETRAD grâce au financement de l'Union Européenne. La chanson a été diffusée sur plusieurs radios au Burundi lors de la journée mondiale contre le travail des enfants. (la chanson est en Kirundi).*

### **« NOUS EN SOMMES CAPABLES, ET TOUT EST POSSIBLE »**

*R1 .Ces enfants que vous faites travailler dans les ménages comme des salariés, c'est un problème, Comme des veaux immolés, montrez- nous la vie meilleure.*

- 1. Si une voie est fermée ici, elle peut être ouverte ailleurs. Suite à la pauvreté et aux problèmes familiaux, j'ai quitté le bercail pour aller à Bujumbura, chercher une vie meilleure.*
- 2. J' ai reçu des parents semblables aux miens , mais travailler sans rémunération, sans remerciement, c'est frustrant, c'est frustrant.*



3. *Je me réveille très tôt le matin  
pour puiser de l'eau,  
faire la lessive,  
faire la cuisine,  
je fais des travaux exigeant la force jour et  
nuit.*
4. *Tout ce que je fais est sans considération,  
mes droits sont bafoués,  
une chose qui manque dans la maison,  
je suis pointé du doigt :  
« He ! Petit où est l'objet ? Tu dois payer ! »*

**BRIDGE**

*Nous sommes des enfants comme les vôtres !  
Montrez- nous le chemin pour un avenir  
meilleur.  
Donnez nous la paix et l'amour.  
Boss, patrons, patronnes, mesdames, chefs,  
excusez-nous !  
C'est vous à qui, nous nous adressons.*



5. *Le travail ennoblit l'homme  
Au lieu de vivre dans la rue ,  
par la mendicité ou devenir voleur,  
j'ai opté d'être embauché  
comme travailleur domestique  
bien que je sois mal payé,  
bien qu'ils me trompent qu'ils conservent pour moi le salaire ;  
ce qui fait que je ne progresse pas.*
6. *Nous gardons espoir  
qu'une vie meilleure n'est pas loin,  
réintégrer l'école,  
apprendre les métiers,  
tout est possible*
- R2 Et tout est possible,  
On est capable  
car nous sommes armés de l'intelligence, de la force et de la volonté.*
7. *Que les droits des enfants soient respectés :  
Parents, éducateurs, gouvernement, employeurs,  
Veuillez à l'éducation de ces enfants.*
- R2 Et tout est possible  
On est capable  
car nous sommes armés de l'intelligence, de la force et de la volonté.*
8. *Les problèmes ont toujours existé ;  
mais retenez- vous !  
Protégez-les de l'exode rural  
avant l'âge du travail requis.*
- R2 Et tout est possible  
On est capable  
car nous sommes armés de l'intelligence, de la force et de la volonté.*

## 7. RECOMMANDATIONS

On a déjà constaté que c'est la pauvreté au niveau des ménages qui pousse certains parents à envoyer leurs enfants dans le monde du travail avant l'âge, afin qu'ils puissent contribuer à la production familiale ou à réaliser certaines tâches qui libèrent le père ou la mère pour faire des travaux qui génèrent un revenu, même si les tâches sont trop lourdes pour l'enfant. De ce fait, nous voulons émettre les recommandations suivantes.

### Au bailleur de fond

De travailler aussi sur **l'axe économique**, ce qui permettrait l'autonomisation des familles à revenu limité, par l'octroi des activités génératrices des revenus (AGRs) en fonction des capacités de chacun.

### Au gouvernement

- Mettre en place une loi sanctionnant l'embauche des mineurs et l'appliquer dans toute sa rigueur.
- Créer et financer les centres d'encadrement des jeunes où les enfants de la rue et/ou les enfants travailleurs peuvent apprendre un métier.
- Appuyer et faciliter le travail des partenaires œuvrant dans le domaine de la lutte contre le travail des enfants.

Fondation AVSI – [www.avsi.org](http://www.avsi.org)

20158 Milano – Via Legnone 4  
Tel. +39.02.67.49.881 - [milano@avsi.org](mailto:milano@avsi.org)  
47521 Cesena (FC) - Via Padre Vicinio da Sarsina 216  
Tel. +39.0547.36.08.11 - [cesena@avsi.org](mailto:cesena@avsi.org)

AVSI BURUNDI

11, Avenue Mpotsa, Kabondo  
Bujumbura  
Tél (+257) 79 999047 / (+257) 22252579  
[secretariat.avsi@bdi@gmail.com](mailto:secretariat.avsi@bdi@gmail.com)

Giriyuja asbl – [www.giriyuja.org](http://www.giriyuja.org)

5942 Bujumbura  
Tel. (+257) 22221811 – [giriyuja@cbinf.com](mailto:giriyuja@cbinf.com)  
Kabondo, Bujumbura  
Burundi

